

Arrêté

Générale

modern

## Arrêté n° 90-0446/PR/FIN affectent au Ministre de la Défense ,national une parcelle de terrain sise à Balbala.

n° 90-0446/PR/FIN

Ministère  
Ministère des finances et de l'économie nationale

Date de publication  
15 mai 1990

Numéro JO  
n° 9 du 15/05/1990

Date du numéro  
15 mai 1990

### INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

### TEXTE INTÉGRAL

Il est affecté au Ministère de la Défense nationale, une parcelle de terrain d'une uperficie de 5074 mètres carrés sis a Balbala (Cheikh Moussa) . Cette parcelle de terrain est destiné al'implantation d'une brigade de la Gendarmerie nationale, dans le cadre de la protection de la sécurité publique. Dans les vingt jours de la date du présent arrêté, le chef de service des Domaines fera remise de ladite parcelle au Ministère de la Défense nationale. Il sera dressé procès-verbal de cette opération lequell comporteration du terrain affecté et détermination de ses limites